

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 janvier 2025

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100000 € : 8000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 150000 € : 9000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 150001 € et 200000 € : 10000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200001 € et 250000 € : 11000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 250001 € et 300000 € : 12000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300000 € : 4 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Société Immobilier HA , SASU au capital de 10000 € - Siège social : 27/29 avenue Aristide Briand 93240 Stains - RCS Bobigny n° 912518586 - Carte professionnelle Transactions sur immeuble et fonds de commerce n° 93012022000000028 délivrée par Paris Ile de France

Garant : SO.CA.F , 26 avenue de Suffren 75015 Paris